



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 78 - OCTOBRE 1996

L'AQUARIUM DU TROCADERO

Il vous intéresse beaucoup... Nous aussi....

Et nos Elus s'en préoccupent : "Tel un phénix, l'aquarium va renaître" L'aquarium sera-t-il reconstruit ? "Enfin un grand aquarium au Trocadéro!"

Le Service des Parcs et Jardins de la Ville nous assure que le projet tient toujours et que les travaux commenceront, dans quelques semaines, dans quelques mois.

Le Bulletin Municipal Officiel de février 96 annonçait : "le principe de délégation de service public pour la reconstruction de l'aquarium".. mais qu'est ce que cela sous-entend ?

.. dans la presse locale : "il s'agit d'une reconstruction totale et non d'une restructuration... le projet financé entièrement par des capitaux privés prévoit de conserver l'aspect extérieur de l'entrée actuelle (classée), de préserver l'intégrité des jardins".

Et récemment, dans une revue officielle de l'arrondissement cet encart: "La Société d'ouvrage, de création et de recherche en aquariologie tropicale demande de préciser que la Ville de Paris a décidé de ne pas donner suite au concours qu'elle avait lancé pour l'aquarium du Trocadéro".

Qu'est-ce à dire ? Il n'y aura pas d'aquarium ? Pas de concours ? Va-t-on traiter de gré à gré avec une entreprise spécialisée, connue ? La Ville décide de réaliser cette opération avec la collaboration de ses services ?

Nous souhaitons tous, des précisions sur ce projet important.

Et, il faudrait bien que l'on prenne en compte, à l'occasion de ce projet, de celui du "Musée de l'homme, des Civilisations", du "Palais des Arts primitifs", des énormes difficultés de circulation, de stationnement sur la Place du Trocadéro. Elles s'accroissent de mois en mois. Le 24 septembre dernier 21 cars stationnaient et déchargeaient leurs occupants, à la même heure, parfois en double file.

.....

(et pas tous sur des places matérialisées par la Préfecture de Police : arrêté du 24.II.95 qui permet de réprimer et de sanctionner par une amende de 900 frs - au lieu de 75 - les abus, et de pouvoir, à nouveau, verbaliser les véhicules en stationnement interdit 2 heures après la première infraction)

Sanctionne-t-on ? Vraiment ?

XVI° DEMAIN, vous vous en souvenez, avait proposé qu'un parc de cars soit étudié sous les jardins du Trocadéro.

Et que la sécurité des promeneurs soit améliorée : éclairage nouveau, patrouilles de police plus fréquentes, la nuit, le soir.

Nous avons confirmé ces demandes à la suite d'une enquête téléphonique de la Ville de Paris sur ce dossier, récemment.

ILS HABITENT AUSSI LE XVI° !

Les rats. Et la section contre les rongeurs de la Préfecture de Police : 39 bis rue de Dantzing. tel.55.76.20.00 et le Service de lutte contre les rongeurs de la Direction de l'action sociale et de la Santé, 7 rue Marchais; 42.39.21.66, sont toujours prêts à vous donner des conseils.

Mais aussi, et cela semble plus inquiétant : les termites. Depuis plusieurs années, on les signale dans Paris. Et la guerre contre eux est ouverte dans les habitations des XIII°, XVII° et dans le XVI° par les services de la Ville.

Avec quelques résultats semble-t-il. Mais leur terrain de chasse s'est agrandi et varié ! les arbres désormais, de quelque essence que ce soit, sont désormais leur habitat. Et on assure que sur 5400 arbres inspectés, 6% seraient atteints.

Une expérience nouvelle est actuellement tentée, depuis cet été : au pied des arbres atteints un petit tube qui renferme une molécule dangereuse spécifiquement pour ces insectes et qui bloque leur mue. Les allées et venues des insectes diffusent le produit dans l'ensemble de la termitière et en quelques mois la colonie est éliminée.

Expérience intéressante, et souhaitons-le concluante.

ON SE SOUVIENT d'autres termites.

Certains sites menacés par la spéculation immobilière ont le statut juridique de lotissement.

Un exemple : le Hameau Boileau est régi par un cahier des charges de 1840 qui impose de n'y construire "que des maisons qui ne seront que des maisons de campagne et d'agrément".

Un promoteur passant outre fit édifier un immeuble de 6 étages suivi immédiatement par la mise en chantier d'un autre de 9 étages..... Par arrêt de février 1962, la Cour d'Appel de Paris ordonnait l'interruption du second chantier et la démolition du I°.

Et l'ensemble litigieux fut démoli.

.....

M. SILVESTRE DE SACY, Président de l'association qui obtint ce succès reste admiré mais assez peu imité. Les défenseurs du Patrimoine, simples particuliers ou associations, n'ont pas souvent les ressources financières .. et la pugnacité... qui leur permettraient de lutter.

Et quand le fait est accompli, n'arrivent plus très souvent, à un résultat aussi spectaculaire.

PRE CATELAN et JARDIN SHAKESPEARE

Les Journées des Jardins de Paris, - la première a eu lieu dimanche 22 septembre - organisés par la Mairie de Paris devraient attirer l'attention des parisiens sur la richesse et la beauté des 420 jardins de la Capitale (dont 1/3 a été créé depuis 20 ans).

Dans le XVI°, les Jardins du Trocadéro, Ste Perrine, Ranelagh et Pré Catelan nous accueillent. Le dernier, le moins connu, le plus beau, est aussi le plus paisible.

Véritable jardin au milieu du Bois de Boulogne, le Pré Catelan possède quelques arbres exceptionnels et un théâtre de verdure planté de végétaux illustrant des pièces de Shakespeare.

Un autre agrément de ce jardin est la possibilité de s'asseoir et même de s'étendre sur les pelouses, à l'exception de la plus grande, centrale.

Une Direction, un peu trop protectrice, avait en juillet dernier interdit les papiers sur les pelouses, en raison de certains abus (installation de matériel de pique-nique) mais les remarques, à commencer par les nôtres, rappelant que depuis la dernière guerre des générations de familles s'étaient assises sur les pelouses, - les règlements ne l'interdisant pas - ont heureusement amené les gardiens à plus de compréhension.

DES EQUIPEMENTS de SECURITE

Depuis longtemps, XVI° DEMAINE, et l'Association Générale de Familles demandaient l'installation de feux au croisement des avenues Ingres et Proud'hon, dans les Jardins du Ranelagh, si fréquentés par les jeunes enfants.

Ce vœu va être exaucé : l'aménagement du carrefour est décidé avec l'installation de feux tricolores. Le coût prévu est de 1 million 4 et le Ministère de l'Intérieur participera pour la somme de 580.000 frs.

SAMEDI 12 et DIMANCHE 13 OCTOBRE : JOURNEES ASSOCIATIVES

à la MAIRIE DU XVI°

Bien entendu, XVI° DEMAINE sera présent.

Nous aurons notre stand habituel dans le hall d'entrée.

Nous vous y attendrons. Venez nous dire vos suggestions, vos doléances.

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT(11 septembre)

- PARC DES PRINCES : des travaux de sécurité importants vont être entrepris, à la demande de la Préfecture de Police.
Bien que l'avenir à moyen et long terme du Parc ne soit pas arrêté, des obligations nationales et internationales rendent, à court terme, ces travaux obligatoires.
Par ailleurs, la réfection de la ventilation sous le parc, datant de 1972 et complètement obsolète, doit être entreprise; montant des travaux évalué à 2800.000 frs. Un appel d'offres sera prochainement lancé.
- VENTE DE LOGEMENTS. SECTEUR LYAUTEY/SUCHET/TOLSTOI : Ils appartiennent à la Ville de Paris. Mis en vente, par adjudication par la chambre des Notaires : 19 logements (dont 10 invendus lors de ventes précédentes)
On constate une baisse des prix de 17 à 28 % depuis un an. La mise à prix est fixée entre 15 et 17.000 frs le m².
Accord du Conseil d'arrondissement pour cette vente.
- CASERNE DES POMPIERS, rue François Millet : Extension et 1^{er} étage supplémentaire prévus.
Permis de démolir et de construire déposés.
Les services de construction de la Ville assureront les travaux : parti architectural très sobre pour lequel l'Architecte des Bâtiments de France et le Conseil ont donné leur accord.
- SERRES DE LA VILLE PORTE D'AUTEUIL : Elles sont dans un état de délabrement inquiétant. La demande de démolir 1/6^e des serres existantes a été déposée.
- MUSEE GALLIERA : Accord du Conseil pour le lancement d'un appel d'offre : réfection complète du jardin, rue Pierre 1^{er} de Serbie : montant des travaux prévus : un million et demi.
- FETE à NEU NEU : Beaucoup d'habitants grondent.
Le Maire redit son opposition de principe à toute occupation commerciale, quelle qu'elle soit.
A noter que les forains versent 145.000 frs à la Caisse des Ecoles !
L'argument ne semble pas être admissible pour ceux qui supportent les inconvénients de la FETE.

Certains d'entre vous nous ont demandé ce compte-rendu. Nous vous rappelons que les séances du Conseil d'Arrondissement sont ouvertes au public. Les prochaines auront lieu les mercredi 16 octobre, les mardi 12 novembre, 3 décembre. La réunion Conseil d'Arrondissement-CICA est fixée au 26 Novembre, dans la Salle des Commissions de la Mairie du XVI^e, à 18 h.

On y découvre des sujets importants de la vie de notre arrondissement, de nos quartiers, et les activités de nos Elus.

XVI° DEMAIN écrit au Maire de Paris

L'AFFICHAGE dans nos rues

"Dans le récent numéro de septembre de "Paris Le Journal" sous le titre "La Ville contre le sida" on nous informe que la Ville a organisé, cet été, une nouvelle campagne de communication, sous forme d'affichage, qui s'étendra sur un an, dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre le sida.

Initiative louable.

On apprend, dans le même article : suite à une convention entre Ville et Etat, un budget de 100 millions de francs (!) est consacré à cette campagne, 1/3 étant financé par la Ville de Paris.

Le slogan retenu: "En amour, il faut être deux, contre le sida, il faut être trois" met l'accent sur l'importance du préservatif dans une relation amoureuse protégée.

Et nous avons pu découvrir, sur les panneaux Decaux le "véritable couple" et le caoutchouc protecteur.

Mais si la photo du couple "homme-femme" est bienvenue et utile, celle du couple "homme-homme" nous ~~paraît~~ déplacée et inutile (car à qui fera-t-on croire que "l'homosexuel parisien" n'est pas averti des précautions à prendre). La Municipalité veut-elle ainsi être "dans le vent" en choquant quelque peu le bourgeois ?

Nous aimerions que celui qui, in fine, a donné son accord pour cette affiche, nous indique, noir sur blanc, ce qu'il va dire à sa fille à son petit fils de 6 à 10 ans qui va lui demander ce que signifie cette "image".

Cette campagne va se poursuivre. Espérons qu'elle sera à l'avenir mieux orientée vers le public jeune réellement concerné.

Cet exemple nous donne l'occasion de poser le problème de la PUBLICITE et de l'INFORMATION, tout au moins celles faites par la Municipalité - puisque ce sont nos deniers qui les financent.

Qui décide de l'opportunité, de l'utilité, de la qualité esthétique et de la décence d'une campagne d'information ou d'une simple publicité ? et qui assure le contrôle de l'utilisation des fonds ?

Nous nous souvenons qu'avait été créée, il y a plusieurs années, une commission de travail sur la publicité. Y étaient représentés des Elus, les fonctionnaires concernés, les professionnels mais aussi les contribuables parisiens représentés par des associations agréées.

Existe-t-elle encore ? Se réunit -elle encore ?

Les Conseillers de Paris, les Conseillers d'Arrondissement, (souvent consultés pour l'octroi de subventions inférieures parfois à 2.000 f) donnent-ils leur avis, leur accord sur des campagnes qui engagent des sommes de cette importance ?

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

LA PREVENTION ROUTIERE propose, gratuitement, un diagnostic de l'éclairage et des feux de signalisation des véhicules.

Dans le Bois de Boulogne, avenue de Longchamp, du 10 au 23.10.96, 4 pistes de contrôle vous accueilleront.

Vous pourrez aussi contrôler votre vue en répondant à un test indicatif remis à l'issue du contrôle du véhicule.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (2 Octobre)

A l'unanimité, les Conseillers du XVI^e viennent d'adresser un voeu au Maire de Paris. Ils s'élèvent contre l'éventuelle transformation du Musée de la Marine.... qu'ils ont apprise, comme nous tous, par la presse !

Si, un Palais des Arts Primitifs doit s'ouvrir un jour - et l'idée en est séduisante - il est sûrement possible de lui découvrir une autre implantation dans Paris.

L'accord des Elus, de la population semble à tous impératif.

Autre sujet de mécontentement du Conseil d'arrondissement : le Port Autonome de Paris souhaite agrandir ses installations, sur le Quai du Point du Jour.

Ces chantiers des bords de Seine sont un sujet d'inquiétude. La poussière, le bruit, les difficultés de circulation sont déjà des problèmes journaliers. La vie des riverains, et l'environnement, pour tous, en sont grandement perturbés.

Nos Conseillers souhaitent, là aussi, participer à l'étude du dossier avant toute décision.

Mairie de Paris

Venez rencontrer les ASSOCIATIONS DU XVI^eme

les 12 et 13 octobre 1996

à la Mairie du XVI^eme arrondissement

Anciens Combattants
 Famille
 Social
 Jeunesse et sports
 Culture
 Environnement

Animations, spectacles pour enfants et adultes

Samedi : 10h30 - 13h et 14h30 - 18h
 Dimanche : 14h30 - 18h

En partenariat avec la Compagnie des Eaux de Paris